

## **Catherine Morin-Desailly mobilisée en faveur du classement de l'église Saint-Nicaise de Rouen**

- Actualités locales, Arrondissement de Rouen, Normandie, Patrimoine, Seine-Maritime
- 13/11/2020

La Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture de Normandie, lors de sa réunion du 17 septembre dernier, a rendu un **avis favorable au projet de classement de l'église Saint-Nicaise, inscrite en 1981 au titre des Monuments Historiques.**

**Catherine Morin-Desailly**, Sénatrice de la Seine-Maritime, Présidente de la Commission Culture, Tourisme et Attractivité du territoire de la Région Normandie, mais aussi membre et Présidente suppléante de cette instance, se réjouit de **cette excellente décision d'autant qu'elle a été à l'origine de cette saisine** en mai 2019 auprès du Président de la Commission Régionale, **David Nicolas**, mais aussi de **Jean-Paul Ollivier, Directeur Régional des Affaires Culturelles.**

**Sensibilisée par l'association « La Boise de Saint-Nicaise » et après avoir échangé avec des experts du patrimoine dont Emmanuel Pous, Conservateur Régional des Monuments Historiques, elle a entrepris de nombreuses démarches,** notamment auprès du Maire de Rouen par un courrier de décembre 2017, qui lui avait malheureusement signifié en février 2018 une fin de non-recevoir y compris dans sa demande de visite du site.

« **Cet édifice construit au XVIème siècle a la particularité de posséder une nef et un clocher reconstruits en béton armé au XXème siècle** sur des plans des architectes **Pierre Chirol** et **Emile Gaillard** » constate la Sénatrice. « Cette église appartient indiscutablement au patrimoine historique rouennais et **elle mérite d'être préservée** » poursuit-elle.

Cette situation a animé son engagement pour que ce classement en totalité de l'église Saint-Nicaise soit décidé dans la mesure où il permettait notamment de **mieux suivre et de soutenir le projet de réhabilitation-restauration porté par l'entreprise Ragnar.**

Restait une dernière étape à cette longue procédure, à savoir **l'avis favorable du Conseil Municipal de la Ville de Rouen qui a été rendu hier soir.**

**Catherine Morin-Desailly**, tout comme dans un autre registre, le classement du Pont Colbert de Dieppe pour lequel elle s'est engagée, **reste personnellement mobilisée pour que cette demande trouve enfin son aboutissement**, au plus grand plaisir des rouennais et de tous les amoureux du patrimoine.